Un vol de 50,000 francs

Paris, 6 janvier. — Un garçon de recettes de la banque Claude Lafontaine, M. Piccand, a été victime, après-midi, d'un vol de 50.000 francs. Comme il encaissait à la recette des magasins du Louvre une somme assez importante, deux individus qui se trouvaient à quelques pas de lui, l'interpellèrent pour l'avertir qu'il venait de laisser tomber une pièce de cinq francs. Instinctivement et parce qu'en effet il venait d'entendre tomber une pièce d'argent sur le parquet, M. Piccand se baissa et regarda de quel côté elle avait roulé.

Pendant ce temps, on enlevait avec une habileté *extraordinaire les billets de banque que contenait* son portefeuille, laissé ouvert sur le comptoir de la caisse.

Arrestation d'un curé escroc

Paris, 6 janvier. — Ce matin, le service de la sûreté, sur mandat de M. Le Poittevin, juge d'instruction, a procédé à l'arrestation d'un prêtre, nommé Lancheteau, directeur d'un orphelinat, demeurant à Paris, rue Saint-Martin, inculpé d'escroqueries.

ROUBAIX

Les plaintes du public

LE SERVICE POSTAL

Hier, 6 janvier, les distributions postales n'avaient pas repris encore leur périodicité habituelle et régulière.

Roubaix est la seule ville de France où le service postal demeure désorganisé, ainsi et aussi *longtemps*, à l'occasion des envois des cartes de visite du nouvel an.

Le service postal à Roubaix rapporte cependant suffisamment à l'Etat, pour que le public soit traité moins cavalièrement.

—o—

La coopérative « LA PAIX » offre à ses coopérateurs nombreux des bénéfices sérieux et certains, des avantages multiples et aussi certains, parce que bénéfices et avantages n'atteignent jamais le capital de réserve qui toujours s'accroît et la met à l'abri des éventualités.

Sa panification perfectionnée, opérée avec des matières supérieures, lui permet d'offrir un pain de toute première qualité.

Son vaste magasin d'Epicerie offre aux ménagères l'assortiment le plus complet de tout ce qui est nécessaire chez elles.

Deux marchés passés avec des Compagnies minières lui *permettent d'assurer des livraisons du* meilleur charbon pour foyers domestiques.

—o—

La chasse aux écumeurs de la rue

A la suite d'une perquisition opérée mardi matin, rue Bayard, 24, dans la chambre de Jules Dupont, 22 ans, rattacheur, repris de justice et rôdeur avéré du quartier du Cul de Four, cet individu a été arrêté et sera écroué ce matin à la maison d'arrêt de Lille.

Dupont, qui fait partie d'une bande de cambrioleurs, a pris part au vol important commis dans la nuit du 24 au 25 décembre, chez M. Martin, rue de Flandre, 124, où une quantité considérable de marchandises avait été enlevée.

—o—

Un rôdeur de nuit arrêté

Dimanche soir, vers 11 heures, les agents de sûreté Averbecke et Doutreligne ont arrêté, rue Meyerbeer, 15, un *frappeur, Bernard Lucas*, âgé de 21 ans, recherché pour une tentative de vol avec effraction commise dans la nuit de samedi à dimanche, dans une cabane appartenant à Désiré Vanmeirhaige, 44 ans, tisserand, rue Meyerbeer, maisons Mangin.

Lucas est en outre soupçonné d'avoir d'autres vols graves sur la conscience : ce serait un des auteurs des nombreux vols de nuit commis depuis quelque temps.

—o—

Un employé voleur

Henri Vandevoorde, âgé de 57 ans, tisserand, demeurant rue des Longues-Haies, 60, sujet belge expulsé, a été mis en état d'arrestation à l'usine Masson, Grande-Rue, où il travaille. Les surveillants l'ont surpris au moment où il quittait l'usine emportant 98 canettes chargées de laine qu'il avait cachées dans son paletot entre la doublure et l'étoffe.

Il sera écroué, ce matin, à la maison d'arrêt de Lille.

—o—

Pour un pain !...

Lundi, vers 9 heures, le sous-brigadier Leruste et l'agent Bosman, ont mis en état d'arrestation Victor Authone, 18 ans, peintre, Emile Dutholt, 15 ans, journalier, Hélène Vanspeybrouck, 17 ans, gazeuse, demeurant tous trois rue d'Alger, 223, sous l'inculpation de vol d'un pain à la boulangerie Leclercq-Browaeys, 145, rue d'Alma.

Ces trois inculpés avaient, en outre, commis d'autres vols de pain ; Dutholt avait volé, dimanche dans la soirée, rue Turgot, une certaine quantité de beurre, qu'on a retrouvé dans la chambre des inculpés au cours d'une perquisition.

—o—

Bulletin de statistique sanitaire

En décembre 1902, l'Etat-Civil a enregistré 78 mariages, 8 divorces, 283 naissances, dont 244 *légitimes* et 39 *illégitimes*, 210 décès, 11 mort-nés, dont 8 légitimes et 3 illégitimes.

Les causes de décès sont les suivantes : variole 26, scarlatine 1, coqueluche 4, diphtérie et croup 2, grippe 2, *choléra nostras* 2, tuberculose des poumons 23, tuberculose des méninges 2, autres tuberculoses 5, cancer et autres humeurs malignes 12, méningite simple 4, congestion, hémorragie et ramollissement du cerveau 12, maladies organiques du cœur 8, bronchite aiguë 14, bronchite chronique 5, pneumonie 16, affections bronchiales 15, affections de l'estomac 1, diarrhée et entérite 9, néphrite et maladie de Bright 5, septicémie puerpérale 2, débilité congénitale 13, débilité sénile 7, morts violentes 6, suicides 2, autres maladies 12.

Il y a eu 53 décès de moins de 1 an, 16 de 1 à 5 ans, 15 de 5 à 19 ans, 33 de 20 à 39 ans, 24 de 40 à 59 ans, 69 de 60 et au-delà, au total 210 décès.

—o—

Les rentes des travailleurs

Chez Paul Fontier, un domestique, Alexis Odoux, 51 ans et demi, rue Henri Regnault, 2, a été blessé à la jambe gauche ; 15 jours de repos.

— Chez Beaumont et fils, une apprentie, Eugénie Bayart, 14 ans, rue des Fondeurs, cour Chopart, 9, a été brûlée à la jambe droite ; 15 jours de repos.

— Chez Duyck, un homme de peine, Stautnans Roselim, 28 ans, rue Meyerbeer, cour Sweiffet, 2, s'est contusionné au pied droit ; 10 jours de repos.

— Chez Dooms et Cie, un domestique, Alphonse Carpeaux, 20 ans, rue de Babylone, 8, a été blessé à la jambe droite par une ruade de cheval ; trois semaines de repos.

—o—

Aujourd'hui MERCREDI-RECLAME du **Palais des Nouveautés**, 32-34, Grande-Rue, Roubaix. Pour aujourd'hui seulement, mise en vente de **VERRES de table**, formes et grandeurs différentes, valeur réelle de 0 fr. 40 à 0 fr. 60, vendus à 0 fr. 15 et 0 fr. 10.

—o—

POUR LE NOUVEL HOPITAL

Voici les souscriptions recueillies le 6 janvier, à la Mairie :

Liste numéro 606, 8 fr. 60. — MM. Facques-Leduc, 4-6, rue du Curé, 100 fr. — Verley, Décroix et Cie, 500 fr. — *Personnel de la Banque Verley, Decroix et Cie*, 76 fr. — Société de secours mutuels « Les Prévoyants de l'Industrie et du Commerce roubaisiens », 50 fr. — Personnel du peignage de l'Epeule, 303 fr. 05. — Personnel de la Maison François Ferlié et Cie, 65 fr 80. — MM. Ferlié Cyrille, 27, rue Neuve, 2.000 fr. — Trémiset Henri, rue St-Jean, 100 fr. — Defrenne-Wibaux, représentant de la société Solvay et Cie, 22, place Sébastopol, à Lille, 100 fr. — Defrenne-Wibaux, 182, rue de Lannoy, 100 fr. — Camart Fernand, fumiste, 17, rue de Rohan, 10 fr. — Total, 3.313 fr. 45. — Souscriptions antérieures, 1.303.894 fr. 30. — Total au 6 janvier 1903, 1.307.207 fr. 75.

—o—

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Soiblin, demeurant rue des Arts, 178, a trouvé mardi matin, Grande-Rue, une montre de dame en or.

—M. Blais, employé chez MM. Grau et Ducoulombier, rue Boucicaut, a trouvé un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent, une bague, deux dents et une photographie.

— *M. Verspel François, allumeur de gaz, rue* Grétry, a trouvé un coussin de voiture.

THEATRE A L'ŒIL. — Les cartes numéros 1301 à 1400, délivrées gratuitement, sont valables le jeudi 8 janvier au Théâtre de la rue Archimède.

BIERE ET GENIEVRE. — L'agent de police Delbarre a mis en état d'arrestation Rémy B..., 41 ans, tisserand, qui étant en état d'ivresse, avait brisé un carreau de vitre à l'estaminet Marie Sadoisse, rue Bernard, 10.

— Procès-verbal a été dressé contre Arthur V..., 28 ans, pour ivresse et violences sur sa femme.

ŒUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN. — Semaine du 29 décembre 1902 au 4 janvier 1903. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes 1272 ; enfants 768. — Total 2.040.

Dons reçus : De la société de secours mutuels, Le Pain Quotidien, 50 kilos de pain blanc.

Théâtres, Fêtes et Concerts

THEATRE-HIPPODROME. — *Mounet-Sully.* — C'est le dimanche 25 janvier qu'aura lieu au théâtre-hippodrome, la représentation des *Burgraves*, de Victor Hugo. M. Mounet-Sully, de la Comédie Française assumera dans cette œuvre admirable l'un des plus beaux rôles, l'une de *ses* plus belles créations : Job ; après Hamlet, après Œdipe, il a voulu ajouter ce merveilleux fleuron à sa couronne. Ce fut peut-être le plus incomparablement magnifique. Voici d'ailleurs ce qu'écrivait M. Duquesnel, critique dramatique du *Gaulois*, au lendemain de la première des *Burgraves* lors du centenaire du Poète : « D'abord et avant tous, Mounet-Sully, absolument admirable dans le rôle du vieux Job dont il a rendu avec un art parfait les aspects multiples, tour à tour vénérable, impérieux et autoritaire, dominant de sa voix calme et sévère les Burgraves indompités, les brisant sous sa volonté; paternel, d'une paternité si tendre, si caressante qu'on eut comme la vision du poète lui-même, qui fut un père et un grand-père passionné, dont le cœur s'épanchait alors qu'il exprimait en ses vers l'amour paternel qui débordait de son cœur. Quel effet il a produit dans la scène du second acte, quels accents il a trouvé pour nous émouvoir tous. Très maître de sa voix, il en a joué avec une exquise virtuosité, une incomparable harmonie. Depuis Œdipe, depuis Hamlet, Mounet n'avait pas rencontré pareille création, et c'est pour lui, un si beau coucher de soleil, qu'on dirait une aurore ! »

Ajouter quelque chose serait superflu. Bornons-nous à seulement annoncer la venue du grand tragédien au théâtre-hippodrome le dimanche 25 janvier.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 6 janvier 1903

Naissances. — Christiane Fauveau, rue d'Inkermann, 158. — Solange Motte, rue Neuve, 44. — Madeleine Foucart, rue des Anges, 16. — Jeanne Soete, rue de Constantine, maisons Soète, 2. — Edmond Swauwaert, rue Descartes, 71. — Simonne Vandeplassche, rue Dutilot, 14. — Madeleine Guilini, rue du Fontenoy, cour Gadenne, 5. — Cyriaque Raux, rue Blanchemaille. — Henri Libbrecht, rue St-André, 1. — Léonie Janssens, rue Blanchemaille. — Edmond Coutereau, rue Blanchemaille. — Pierre Wyngaerts, rue Blanchemaille.

Décès. — Julien Dewatines, 75 ans, rentier, rue Perot, 12. — Lucienne Dugautiez, 5 ans, Grande-Rue, 227, cour Desrousseaux, 1. — Marie Debusschère, 3 ans, rue de l'Epeule, 191, cour Piat-Agache, 4. — Nathalie Féret, 26 jours, rue de Wasquehal, cour St-Joseph, 9. — Thérèse Van Giel, 75 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Louis Catel, 85 ans, apprêteur, rue Blanchemaille. — Henri Levert, 5 mois, rue Blanchemaille. — Alexis Vincent, 54 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

TOURCOING

LIRE PLUS HAUT :

Une lâche agression à Tourcoing.

—o—

Le tirage au sort

Conformément à la loi sur le recrutement de l'armée, les listes de recensement des jeunes gens de la classe de 1902 sont affichées sur les murs de la Mairie, en face de la Caserne des Pompiers.

Les réclamations relatives aux maladies ne sont plus portées sur ces listes ; les jeunes gens qui auraient des observations à présenter sont priés de les soumettre au bureau militaire, à l'Hôtel-de-Ville, *première porte à gauche.*

Le tirage au sort aura lieu à Tourcoing :

1. *Pour le canton de Tourcoing-Nord*, le vendredi 30 janvier, à 9 heures du matin ;

2. Pour le canton de Tourcoing-Nord-Est, le même jour, à 11 heures du matin ;

3. *Pour celui de Tourcoing-Sud*, le samedi 31 janvier, à 9 heures du matin.

Jusqu'à ce jour, 1.031 jeunes gens sont inscrits pour prendre part au tirage au sort de la classe 1902. Ils sont répartis comme suit : 251, dans le canton nord ; 335, dans le canton nord-est, et 445 dans le canton sud.

—o—

Vol de vin et liqueurs

Un vol a été commis, dans la nuit de lundi à mardi, au préjudice des époux Desau, épiciers, rue de Madagascar, 48.

Les malfaiteurs ont pénétré dans leur cave, en descellant un soupirail qui donne sur la voie publique, et ont emporté 15 litres d'eau-de-vie, 8 litres d'amer et une cinquantaine de bouteilles de vin.

Plainte a été déposée à la police.

—o—

Bris d'une glace

Lundi soir, vers 11 heures et demie, un individu a brisé, avec une canne ou un parapluie, la glace de la porte du magasin de M. Huygevelde, tailleur, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Au bruit que firent les éclats de verre en tombant, les habitants de la maison s'éveillèrent et descendirent : mais la rue était déserte, l'auteur volontaire ou involontaire du méfait avait prestement décampé.

—o—

MENUS FAITS

Une contravention a été relevée pour ivresse publique, contre un rentier, Henri H..., 38 ans, rue de l'Alouette, 43, à Roubaix.

— Hier mardi, il est arrivé aux Halles : huîtres, 450 ; marée, 320 k. ; pommes de terre, 1.000 k. ; carottes, 400 k. ; beurre, 17 k. ; fromages, 18 k. ; endives, 100.

—o—

Descente du parquet

Nous avons, il y a une quinzaine de jours, relaté une affaire de vol et de complicité de vol par recel, dans laquelle étaient impliquées une jeune fille, Marie Desrousseaux, 15 ans, rue Montaigne, 69, et une femme Liétaer, née Clémence Doutreluigne, 33 ans, demeurant même rue, 67.

La première, qui s'était éprise d'une grande amitié pour sa voisine, commit de nombreux vols d'objets divers et de sommes d'argent, dont le *montant s'élève à 500 francs*, au préjudice de ses parents.

Avec l'argent volé, elle acheta une foule de choses, pantoufles, canifs, statuettes, tabliers, vases, etc., dont elle fit cadeau à sa grande amie, la femme Liétaer.

Ces vols duraient depuis dix-huit mois environ.

L'enquête de la police fut menée par M. Delattre, commissaire du *2e arrondissement*.

La fillette fut, par suite de son jeune âge, laissée en liberté. La femme Liétaer, qui allaite un bébé de quelques semaines, dut à cette considération de ne pas être arrêtée.

C'est pour clôturer l'enquête sur cette affaire que le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, est descendu, hier soir, vers deux heures et demie, à Tourcoing.

Le magistrat s'est rendu à la Mairie, où il a interrogé longuement la femme Liétaer et la fille Desrousseaux. Audition de plusieurs témoins a retenu, jusqu'à cinq heures, le juge instructeur dans notre ville.

—o—

Les Rentes des Travailleurs

Dans la filature Lemaire-Réquillart fils, un ouvrier, Henri Dervaux, 58 ans, demeurant à Roncq, au Blanc-Four, s'est blessé à l'index gauche.

10 jours d'incapacité de travail.

— Chez Aimable Liard, teinturier, un apprêteur Jean-Baptiste Thindt, 56 ans, rue de l'Amidonnerie, 44, s'est blessé à la hanche gauche en tombant.

15 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage Fouan-Leman, un débourreur, Jean Vandenbocr, 27 ans, demeurant à Roubaix, rue d'Alger, cour Saint-Eloi, 27, s'est blessé à la main gauche.

15 jours d'incapacité de travail.

—o—

Au théâtre municipal

La Mairie nous communique la note suivante : « L'Administration et la Commission de contrôle du Théâtre municipal ont pris différentes décisions pour assurer au public les satisfactions auxquelles il a droit.

Pour les représentations du samedi et du dimanche, le bureau de location sera ouvert le jeudi précédent, de six heures du matin. Il ne sera pas délivré, pour les galeries, plus de six billets à chaque personne.

Cette mesure a pour but de permettre aux ouvriers de se présenter au bureau de location en dehors des heures de travail et d'empêcher les tentatives de spéculation et d'accaparement des billets.

Les chaises des parquets seront toutes numérotées et immobilisées.

Toute personne qui, ayant retenu sa place, la *trouverait occupée, est invitée, si l'occupant se* refusait à l'abandonner, à s'adresser à M. le Gérant du Théâtre, qui se tiendra à la disposition du public.

Des instructions seront données pour que la salle de théâtre soit ventilée de manière à y maintenir une température régulière et *normale*.

L'éclairage de la salle est aussi l'objet d'une étude toute particulière.

Nous ne doutons pas que ces mesures ne soient *bien accueillies du public*; on peut être assuré que l'Administration et la Commission de contrôle s'empresseront d'apporter toutes autres améliorations dont l'utilité serait reconnue.

ÉTAT CIVIL

De TOURCOING du 6 janvier 1903

Naissances. — Noël Destombes, rue de Turenne. — Joseph Vanzeveren, rue Malcense, 36. — Elise Berteloot, rue de Rivoli, 28. — Laure Verstraete, rue Ingres, 18. — Emilien Bronchart, rue des Coulons, 75. — Jules Libbrecht, rue Nationale, 122. — Léontine Dujardin, rue Nationale, 122. — Jules Lépers, rue de Gand.

Décès. — Marie Dedryver, 38 ans, rue Montesquieu, 12. — Jules Liard, *5 jours, rue de Gand*, 670. — Marthe Delberghe, 1 mois, rue des Plats.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

UN VOLEUR QUI SE CONSTITUE PRISONNIER. — *Nos lecteurs se rappellent* de la perquisition faite à l'estaminet Roussel, rue de l'Amiral-Courbet, dans une des *chambres occupées* par Léon Thoofd, 17 ans, tisserand, qui profita de la visite pour se sauver en sautant par la fenêtre. On trouva alors des canettes qui sûrement provenaient d'un vol.

Hier matin, Thoofd est venu avec son père se *constituer prisonnier*, avouant que ces canettes avaient été volées chez Willem, à Wasquehal, pendant le temps qu'il y travaillait.

Après interrogatoire, le voleur a été écroué.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Léon Selosse, rue des Ogiers, 38. — Auguste Houzé, Grande-Rue, 42 ter.

WASQUEHAL

LIRE PLUS HAUT : Un drame de famille à Wasquéhal. — Une mère qui se noye avec son enfant.

COMMISSAIRES REPARTITEURS. — Voici les commissaires répartiteurs pour 1903 :

Résidents : Louis Destailleurs, Roger Couvreur, Daniel Leveugle père.

Non résidents : Louis Agache, Delcroix à Croix, François Charliet à Fiers.

Suppléants résidents : Napoléon Destailleurs, Auguste Foreau, François Hooreman.

Suppléants non résidents : Haquet à Croix, Jean Baptiste Desrumeaux à Marcq.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Sophie Verocane rue de Lille.

LANNOY

DETTE A PAYER. — La gendarmerie de Lannoy a arrêté le nommé Delahaye Oscar, demeurant à Lannoy, 35 ans, pour faire les quarante jours de prison auxquels il a été condamné pour bris de clôture.

WATTRELOS

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Chez Leman-Leruste, Léopold Lefebvre, 36 ans, demeurant à Mouscron, s'est blessé à l'œil gauche. M. le docteur Beltremieux, de Roubaix, lui a prescrit trois à quatre semaines de repos.

ETAT CIVIL des 5 et 6 janvier 1903. — *Naissances.* — Julia Ladsous, rue de la Distillerie. — Félix Vangroenington, rue de la Distillerie. — Raymonde Quaegebeur, rue du Danier, 75. — Zoé Nerinck, Bas-Chemin.

Publications. — Octave Eggermont, 23 ans, garçon de magasin, et Sidonie Pinoie, 21 ans, plumière. — César Guermonprez, 28 ans, cantonnier, et Marie Aya, 30 ans, tisserande. — Emile Nuite, 25 ans, tisserand, et Jeanne Spriet, 22 ans, bobineuse. — Jules Lombaert, 37 ans, rentreur, et Hélène Bonenland, 39 ans, tisserande.

Décès. — Pierre Deleclise, 83 ans 9 mois, sans profession.

MONS-EN-BARŒUL

VOLEURS AUDACIEUX. — M. Hector Wateau, rentier, rue de Roubaix, 55, à Mons-en-Barœul, s'était absenté lundi. Dans ces circonstances, Mme Wateau a pour habitude de faire coucher chez elle sa femme de journée. Elle n'y a pas manqué lundi.

Les deux femmes dormaient paisiblement lorsque, vers minuit et demi, elles furent réveillées en sursaut par un bruit insolite provoqué par des pesées faites sur la porte d'entrée de la maison alors que des pas résonnaient dans le vestibule et le salon de la maison.

Mme Wateau se leva aussitôt et courut à un « lanterneau » dont elle brisa un des carreaux afin d'effrayer les voleurs. L'effet attendu se produisit; les deux femmes se recouchèrent.

Une heure après, elles étaient de nouveau éveillées par le même bruit. Cette fois, Mme Wateau courut à la fenêtre de sa chambre, l'ouvrit et cria : Au voleur !

A ces cris, les visiteurs nocturnes déguerpirent.

Ce n'est que le matin que Mme Wateau osa sortir de sa chambre ; elle descendit et remarqua que dans le salon plusieurs meubles avaient été renversés, mais rien n'avait été enlevé. Elle passa ensuite dans le salon, où une lampe, allumée par les voleurs, brûlait encore. Dans cette pièce les mêmes traces du passage des malandrins se remarquaient ; mais, chose bizarre, un seul objet avait disparu : un petit revolver de poche enfermé dans un étui de maroquin, alors qu'une somme assez importante se trouvait dans un meuble voisin a été retrouvée intacte à sa place.

Mme Wateau, qui s'est blessée à la main en cassant le carreau du « lanterneau », a déposé une plainte, mardi matin, à la gendarmerie de Lille, qui s'est rendue aussitôt à Mons-en-Barœul pour ouvrir une enquête au sujet de ce vol.

Les auteurs sont inconnus.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Du 24 décembre 1902, Marthe Bury, rue du Becquerel, 2. — Du 28, Albert Dumbrain, rue Parmentier. — Du 31, Yvonne Mangin, rue de Roubaix, 14.

Publications de Mariage. — Désiré De Liège, garçon de magasin, à Mons-en-Barœul, et Jeanne Dumortier, mécanicienne, à Mons-en-Barœul.

Décès. — Du 29 décembre 1902, Octave Déolet, 8 mois, rue Parmentier, 11. — Du 31, Clémence Delemarre, 72 ans, *sans profession*, épouse de Pierre Rivelois.

LE NORD

LILLE

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

Voici le compte-rendu de la séance du 5 janvier :

Reste disponible sur le fonds des amendes de police correctionnelle : 52.814 fr. 79.

Ordre du jour :

Procès-verbal de la séance du 3 décembre dernier : Adopté. — Institut industriel ; Bourse vacante ; Accordé les subventions suivantes : au jeune Léon Leclercq, 150 fr.; au jeune Musy, 450 fr. — Sociétés de secours mutuels ; Demandes de secours : Accordé les subventions suivantes : L'Avenir des Travailleurs de Chéreng, 300 fr.; La Société de Saint-Arnould, à Wattignies, 350 fr.; La Société Saint-Joseph, de Vendeville, 200 fr. — Faculté de médecine de Lille ; Bourses ; Allouées à MM. Georges Pinchart et Augustin Leblond. — Sourds-Muets et Aveugles ; Bourses : Accordé à demi-bourses : au jeune Depraeter, sourd-muet de Roubaix ; à la jeune Wanègre, aveugle de Douai; à la jeune Céline Hénaut, sourde-muette de Feignies ; au jeune Besin, aveugle du Cateau. — Ecole vétérinaire d'Alfort ; Demande de bourse ; Accordé une demi-bourse au jeune Emile Camberlin. — Ecole supérieure de commerce de Lille ; Demande de bourse ; Accordé une demi-bourse au jeune Leduc, de Beaudignies. — Prison cellulaire de Loos : Indemnité de licenciement au surveillant des travaux ; Accordé une indemnité de 460 fr. — Edifices départementaux ; Gros entretien en 1903 ; Approuvé la répartition d'un crédit de 16.280 fr. pour les travaux placés en 1re catégorie. — Lezennes ; Bureau de Bienfaisance ; Demande de secours ; Accordé 200 fr. — Loon-Plage ; Bureau de Bienfaisance ; Demande de secours ; Affaire renvoyée pour complément d'instruction. — Villers-Outréaux ; Mobilier scolaire, Demande de secours; Accordé 100 fr. — Ramousies ; Chemin rural reconnu numéro 2 ; Elargissement ; Autorisé. — Assistance médicale gratuite ; Malades admis au *compte du département pendant le mois de dé*cembre 1902 ; Donné acte à M. le Préfet. — Recouvrements effectués et mandats de paiement émis au 31 décembre dernier ; Donné acte à M. le Préfet. — Elèves des Ecoles normales ; Indemnités de trousseau ; Emploi d'un reliquat disponible ; Alloué 50 fr. au jeune Blin. — Impressions en 1903 du bulletin de l'enseignement primaire ; Marché ; Autorisé. — Secours aux anciens instituteurs et veuves d'instituteurs ; Emploi partiel du crédit ; Alloué 300 fr. à une veuve d'instituteur et à un ancien instituteur. — Wallers-Trélon ; Chemin rural dit de Baives à Moustier ; Classement en vicinalité : Autorisé. — Valenciennes : Chemin de grande communication numéro 4 ; Modification des alignements ; Autorisé. — Tramways de Rosendaël et Malo-les-Bains ; Approbation du projet d'exécution ; Approuvé. — Valenciennes ; Chemin vicinal ordinaire numéro 27 ; Plan d'alignement ! Approbation ; Approuvé. — Valenciennes ; Chemin vicinal numéro 13 ; Plan d'alignement ; Approbation ; Approuvé. — Chemin d'intérêt commun numéro 102 : Réparation à la maison pontière d'Hergnies ; Secours ; Alloué 400 fr. — Routes diverses ; Acquisition et aliénation de terrains ; Vente d'arbres ; Autorisé. — Dimechaux et Beaurieux ; Tarif des évaluations cadastrales; Approuvé. — Phalempin ; *Chemin vicinal ordinaire numéro 16* ; Modification des alignements ; Adopté. — Boulevard de Lille, Roubaix et Tourcoing ; Opérations sur le terrain et travail de bureau ; Demande de crédit ; Alloué 3.800 francs pour les frais d'études.

—o—

CHEVALIERS D'INDUSTRIE

La proximité de la frontière belge fait que les commerçants de notre localité sont souvent victimes de chevaliers d'industrie qui opèrent de la façon suivante :

Ils installent un magasin avec une apparence de luxe aussi grande que possible, font faire des en-têtes superbes à leur papier à lettre et s'adressent un peu partout pour avoir de la marchandise. Le magasin a toujours l'air d'en être abondamment fourni, et cependant la marchandise prend la destination de la Belgique où le chevalier d'industrie possède, dans une ville quelconque et sous un autre nom, un second magasin. Souvent même il fait partie d'une bande.

Quand l'escroc a raflé tout ce qu'il a pu et quand le moment est venu de payer les traites, il disparaît.

Les fournisseurs font déclarer la faillite ; *mais* devant le vide du magasin et le néant de l'actif, ils *finissent par se désintéresser, jusqu'à ce qu'ils se* laissent pincer à nouveau par un autre filou.

Nous avons eu l'occasion de signaler plusieurs de ces faits. En voici un nouveau :

Il y a quelques mois, sous le nom de Ducier, s'installait 4, rue Inkermann, un individu venant de Liège. Il montait un magasin de chaussures qu'il approvisionnait chez plusieurs commerçants de notre place. L'individu avait un autre magasin à Courtrai où il expédiait peu à peu toutes les marchandises qu'il recevait à Lille.

La nuit de Noël, les voisins virent arriver une voiture devant le magasin ; elle fut remplie de tout ce qui restait de marchandises, et, le lendemain, le magasin était fermé. Ni le voisin ni le propriétaire de l'immeuble n'ont revu l'individu qui oublia, bien entendu, de laisser sa nouvelle adresse.

Le Parquet n'a été encore avisé de rien, mais nous savons qu'il sera aujourd'hui même saisi d'une plainte basée sur ce que l'individu opérait sous deux noms différents, à Lille et à Courtrai.

—o—

Disparue et retrouvée

Nous avons relaté hier, la disparition d'une fillette de 10 ans, Aline Broutin, qui, partie au catéchisme à l'église St-Pierre-St-Paul vers midi, n'avait pas reparu à son domicile 12, rue du Court-Debout, à 10 heures du soir.

Toutes les recherches faites par Mme Broutin et par la police, n'avaient donné aucun résultat et on commençait à désespérer de la retrouver, lorsque le maire de Ronchin prévint hier matin, le commissaire central de Lille, pour l'aviser que la fillette avait été recueillie lundi soir, devant l'église où elle s'était assise sur les marches de l'escalier.

La petite Aline ramenée à Lille, a raconté qu'elle s'était égarée et que brisée de fatigue et ne pouvant retrouver la route de sa maison, elle se décida à s'asseoir attendant que quelqu'un veuille bien l'hospitaliser.

Après avoir passé une nuit réparatrice dans une maison de Ronchin, la jeune Aline a été reconduite à sa mère dont on comprend aisément la joie en voyant revenir celle pour qui on redoutait tous les malheurs.

—o—

Charité mal récompensée

Depuis quelques jours, M. King, consul des Etats-Unis, 97, rue des Stations, avait recueilli chez lui un sujet américain, Samuel Applenhé, âgé d'une trentaine d'années, qui lui avait dit être sans ressource.

Samedi dernier Applenhé, partait de chez son bienfaiteur en prétextant quelques visites indispensables. M. King nullement méfiant attendit en vain son retour.

Hier matin, désespérant de le revoir et flairant dans cet individu un habile voleur, M. King recherchait et s'aperçut qu'une bague d'une valeur de 400 francs lui avait été enlevée. La bague fut retrouvée au Mont-de-Piété où Applenhé l'avait engagée, sans doute pour se procurer des objets saisis chez son père. Il fut arrêté aussitôt.

Vers 8 heures du soir, la gendarmerie, après avoir confronté le sieur Choquet, brocanteur et marchand de chiffons en gros, avec les inculpés Leclercq et Bay, s'est rendue au domicile de M. Choquet, où elle a pris en note les objets en cuivre vendus par Leclercq et Bay.

Cette affaire de vol qui semble devoir se corser, a mis toute la commune en émoi.

La gendarmerie procédera aujourd'hui, mercredi, à une perquisition en règle, chez le sieur Delhaye, rue Carnot. Il faut s'attendre à d'autres arrestations.

Une autre arrestation et qui pourrait être en rapport avec cette affaire a été faite par la police belge, lundi matin, à proximité de la frontière, au lieu dit le « Tamon ».

L'individu arrêté se nomme Hœulle Paul ; il est âgé de 40 ans, d'origine belge.

Ce dernier a été condamné récemment pour vol en Belgique à un an de prison.

C'est le beau-frère de Bay Eloi, arrêté le même jour à Vieux-Condé.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI

DOUAI LA NUIT. — Dimanche, vers 11 heures du soir, a été commise une nouvelle agression nocturne, au boulevard Lahure, cette fois, derrière *l'usine de construction de matériel de chemin de* fer.

Un jeune homme d'Auby, M. X..., passant en cet endroit, fut, en un clin d'œil, appréhendé par deux individus qui, en le menaçant de le jeter dans le canal, lui réclamèrent son porte-monnaie. X... s'exécuta et ses agresseurs le vidèrent en sa présence et le lui remirent, puis lui intimèrent l'ordre de filer au plus vite.

Et dire qu'il n'y a pas quinze jours pareille agression était commise à la porte d'Esquerchin.

SANS TOIT. — Le nommé B... Aimable-Guillaume, âgé de 27 ans, originaire de Paris, et sans domicile fixe, a été arrêté hier par la police, pour vagabondage.

SOUS-OFFICIER BLESSE. — Mardi matin, au cours d'une manœuvre au polygone d'artillerie, le maréchal des logis Hot, du 22e régiment d'artillerie, a fait une chute de cheval et s'est fait une fracture du péroné gauche. Le blessé a été transporté à l'hôpital militaire.

ANZIN

METTEZ VOS LUNETTES. — L'erreur classique dont plusieurs exemples se voient chaque année, c'est la jeune fille inscrite sous le sexe masculin à l'état-civil, et qu'on marque comme « conscrit » sur les listes du tirage au sort.

L'erreur contraire s'est produite au préjudice... ou au bénéfice de Albert Martel, qui, en demandant son inscription dans la classe 1902, constata que le brave greffier de Bruille, son pays, l'avait il y a 20 ans, mis sous le nom de Berthe Martel.

Albert, va réclamer la réparation de cette erreur de.... diagnostic, échappée au digne tabellion municipal.

GŒULZIN

FUNEBRE DECOUVERTE. — Le 3 janvier, le facteur chargé de distribuer le courrier dans la commune de Gœulzin, frappait à la porte de Mlle Virginie Leclercq, âgée de 70 ans, rentière, rue du Martelin, pour lui remettre une lettre venant de Paris. N'obtenant pas de réponse, il demanda aux voisins où cette dame pouvait bien être. Ceux-ci étaient justement intrigués de n'avoir pas vu Mlle Leclercq depuis le 1er janvier. On passa par le jardin ; les croisées de la cuisine donnant sur la cour étant ouvertes, on y pénétra, et l'on arriva jusqu'à la chambre à coucher, où tout d'abord on ne trouva pas Mlle Leclercq. Après quelques recherches, on la trouva, *inerte*, entre le lit et le mur.

M. Cuisinier, médecin à Cantin, a déclaré que la mort remontait au jeudi 1er janvier.

Coïncidence bizarre, la lettre envoyée à Mlle Leclercq, lui annonçait que son neveu était décédé *subitement à Paris.*

ANICHE

COUPS DE COUTEAU. — A la suite de nombreuses libations, les nommés Verhelst et Anica, tous deux sujets belges, quittaient l'estaminet de M. Détroye, le dimanche 4 courant vers minuit.

Une discussion assez vive était survenue quelques instants auparavant entre les deux *souffleurs*: Verhelst reprochait à Anica de ne pas avoir soldé le montant de sa pension lorsqu'il restait chez lui.

Anica surexcité sans doute par ces reproches plongea son couteau dans l'abdomen de son rival et lui fit une blessure de 3 centimètres 1/2 de largeur qui pénétra profondément. Ensuite s'acharnant sur sa victime, il la frappa à nouveau de deux coups de son arme dans la cuisse droite.

Verhelst put quand même se traîner jusqu'à la gendarmerie. Pendant que le sang coulait à flots dans ses bottines et sur le parquet du bureau du maréchal-des-logis, il racontait l'agression dont il venait d'être victime.

La gendarmerie dressa procès-verbal et fit le *lundi matin des recherches infructueuses*, dans le but d'arrêter Anica qui, croit-on, doit avoir gagné la Belgique.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

FOURMIES

CIVET DE LIEVRE. — En vertu de l'arrêté préfectoral ordonnant pour le 5 janvier la fermeture de la chasse au lièvre, MM. les gendarmes ont saisi, *hier matin*, à l'étalage de deux marchands de comestibles, deux énormes lièvres, qui ont été envoyés aux hospitalisés (et aux *bonnes sœurs*) de l'hôpital-hospice Saint-Charles-Goury. (Priez pour nous !!)

PAS-DE-CALAIS

AVION

A PROPOS D'UN ACCIDENT. — On nous écrit :

Tous les journaux de la région ont relaté le terrible accident qui s'est produit, la semaine dernière, au point d'arrêt d'Avion.

Un jeune homme de 16 ans, Pierpont, embauché depuis 5 jours seulement à la fosse numéro 3 des mines de Liévin a été littéralement décapité, vers *minuit 30, par le train 3000 allant de Lens à Arras.*

Se basant sur les rapports intéressés de la Compagnie, tous les journaux ont rejeté la responsabilité de l'accident sur la victime elle-même.

Certes, nous ne contesterons pas que l'imprudence ait joué un certain rôle dans ce douloureux événement ; mais la Compagnie aurait grandement tort de se croire à l'abri de toute critique. Nous ne craignons pas d'affirmer